

Il ne passait pas de patrouille ! J'aurais pu vingt fois me dévaliser tout à mon aise. Enfin, sur les deux heures du matin, j'entends piétiner... les tourlourous au bout de la rue ; je finis d'ouvrir mon volet, je casse deux ou trois carreaux pour faire un tapage d'enfer, j'enfonce la fenêtre, je saute dans la chambre, j'empoigne la boîte d'argenterie... quelques nippes... Heureusement la patrouille avait entendu le drelin-dindin des carreaux, car juste comme je ressortais par la fenêtre, je suis pincé par la garde qui, au bruit des carreaux cassés, avait pris le pas de course.

« On frappe ; le portier ouvre, on va chercher le commissaire ; il arrive, le portier dit que les deux chambres dévalisées ont été louées la veille par un monsieur bossu, à cheveux noirs et portant des lunettes bleues, et qui s'appelait Grégoire. J'avais la crinière de filasse que vous me voyez, j'ouvrais l'œil comme un lièvre au gîte, j'étais droit comme un Russe au port d'armes, on ne pouvait donc pas me prendre pour le bossu à lunettes bleues et à crins noirs. J'avoue tout, on m'arrête, on me conduit au dépôt, du dépôt ici, et j'arrive au bon moment, juste pour arracher des pattes du Squelette le jeune homme dont M. Rodolphe m'avait dit : « Je m'y intéresse comme à mon fils. »

— Ah ! monsieur, que ne vous dois-je pas... pour tant de dévouement ! s'écria Germain.

— Ce n'est pas à moi... c'est à M. Rodolphe que vous devez.

— Mais la cause de son intérêt pour moi ?

— Il vous la dira, à moins qu'il ne vous la dise pas ; car souvent il se contente de vous faire du bien, et si vous avez le toupet de lui demander pourquoi, il ne se gêne pas pour vous répondre : Mêlez-vous de ce qui vous regarde.

— Et M. Rodolphe sait-il que vous êtes ici ?

— Pas si bête de lui avoir dit mon idée, il ne m'aurait peut-être pas permis... cette farce... et, sans me vanter, hein ! elle est fameuse ?

— Mais que de risques vous avez courus... vous courez encore !...

— Qu'est-ce que je risquais ? de n'être pas conduit à la Force où vous étiez, c'est vrai... Mais je comptais sur la protection de M. Rodolphe pour me faire changer de prison et vous rejoindre ; un seigneur comme lui, ça peut tout. Et une fois que j'aurais été coffré, il aurait autant aimé que ça vous serve à quelque chose.

— Mais au jour de votre jugement ?

— Eh bien ! je prierai M. Murph de m'envoyer la malle ; je reprendrai devant le juge ma perruque noire, mes lunettes bleues, ma bosse, et je redevien-

drai M. Grégoire pour le portier qui m'a loué la chambre, pour les marchands qui m'ont vendu, voilà pour le volé... Si on veut revoir le voleur, je quitterai ma défroque, et il sera clair comme le jour que voleur et volé ça fait, au total, le Chourineur, ni plus ni moins. Alors que diable voulez-vous qu'on me fasse, quand il sera prouvé que je me volais moi-même ?

— En effet, dit Germain plus rassuré. Mais puisque vous me portiez tant d'intérêt, pourquoi ne m'avez-vous rien dit en entrant dans la prison ?

— J'ai tout de suite su le complot qu'on avait monté contre vous ; j'aurais pu le dénoncer avant que Pique-Vinaigre eût commencé ou fini son histoire ; mais dénoncer même des bandits pareils, ça ne m'allait pas... J'ai mieux aimé ne m'en fier qu'à ma poigne... pour vous arracher des pattes du Squelette. Et puis, quand je l'ai vu, ce brigand-là, je me suis dit : Voilà une fameuse occasion de me rappeler la grêle de coups de poing de M. Rodolphe, auxquels j'ai dû l'honneur de sa connaissance.

— Mais si tous les détenus avaient pris parti contre vous seul, qu'auriez-vous pu faire ?

— Alors j'aurais crié comme un aigle, et appelé au secours ! Mais ça m'allait mieux de faire ma petite cuisine moi-même, pour pouvoir dire à M. Rodolphe : Il n'y a que moi qui me suis mêlé de la chose... j'ai défendu et je défendrai votre jeune homme, soyez tranquille. »

A ce moment le gardien rentra brusquement dans la chambre.

« M. Germain, venez vite, vite, chez monsieur le directeur... Il veut vous parler à l'instant même. Et vous, Chourineur, mon garçon, descendez à la fosse-aux-lions... Vous serez prévôt, si cela vous convient ; car vous avez tout ce qu'il faut pour remplir ces fonctions... et les détenus ne badineront pas avec un gaillard de votre espèce.

— Ça me va tout de même... autant être capitaine que soldat pendant qu'on y est...

— Refuserez-vous encore ma main ? dit cordialement Germain au Chourineur.

— Ma foi non... M. Germain, ma foi non ; je crois que maintenant je peux me permettre ce plaisir-là, et je vous la serre de bon cœur.

— Nous nous reverrons... car me voici sous votre protection... je n'aurai plus rien à craindre, et de ma cellule je descendrai chaque jour au préau.

— Soyez calme ; si je le veux, on ne vous parlera qu'à quatre pattes... Mais j'y songe, vous savez écrire... mettez sur le papier ce que je viens de vous raconter, et envoyez l'histoire à M. Rodolphe ; il saura qu'il n'a plus à être inquiet de vous, et que

je suis ici pour le *bon motif*, car s'il apprenait autrement que le Chourineur a volé et qu'il ne connaisse pas le dessous des cartes... tonnerre... ça ne m'irait pas...

— Soyez tranquille... ce soir même je vais écrire à mon protecteur inconnu; demain vous me donnez son adresse et la lettre partira. Adieu encore, merci, mon brave!

— Adieu, M. Germain, je vas retourner auprès de ce tas de gueux... dont je suis prévôt... il faudra qu'ils marchent droit, ou sinon, gare dessous!...

— Quand je songe qu'à cause de moi vous allez vivre quelque temps encore avec ces misérables!...

— Qu'est-ce que ça me fait? Maintenant il n'y a pas de risque qu'ils déteignent sur moi... M. Rodolphe m'a trop bien lessivé... je suis assuré contre l'incendie!

Et le Chourineur suivit le gardien.

Germain entra chez le directeur.

Quelle fut sa surprise!... il y trouva Rigolette...

Rigolette pâle, émue, les yeux baignés de larmes, et pourtant souriant à travers ses pleurs... sa physionomie exprimait un ressentiment de joie, de bonheur inexprimable.

« J'ai une bonne nouvelle à vous apprendre, monsieur, dit le directeur à Germain. La justice vient de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre vous... Par suite du désistement et surtout des explications de la partie civile, je reçois l'ordre de vous mettre immédiatement en liberté...

— Monsieur... que dites-vous?... il serait possible!...

Rigolette voulut parler; sa trop vive émotion l'en empêcha; elle ne put que faire à Germain un signe de tête affirmatif en joignant les mains.

« Mademoiselle est arrivée ici peu de moments après que j'ai eu reçu l'ordre de vous mettre en liberté, ajouta le directeur. Une lettre de toute-puissante recommandation, qu'elle m'apportait, m'a appris le touchant dévouement qu'elle vous a témoigné pendant votre séjour en prison, monsieur. C'est donc avec un vif plaisir que je vous ai envoyé cher-

cher, certain que vous serez très-heureux de donner votre bras à mademoiselle pour sortir d'ici.

— Un rêve!... non, c'est un rêve! dit Germain. Ah! monsieur... que de bontés!... Pardonnez-moi si la surprise... la joie m'empêchent de vous remercier comme je le devrais...

— Et moi donc, M. Germain, je ne trouve pas un mot à dire, reprit Rigolette; jugez de mon bonheur: en vous quittant, je trouve l'ami de M. Rodolphe qui m'attendait.

— Encore M. Rodolphe! dit Germain étonné.

— Oui, maintenant on peut tout vous dire, vous saurez cela; M. Murph me dit donc: « Germain est libre, voilà une lettre pour monsieur le directeur de la prison; quand vous arriverez, il aura reçu l'ordre de mettre Germain en liberté et vous pourrez l'emmener. » Je ne pouvais croire ce que j'entendais, et pourtant c'était vrai. Vite, vite, je prends un fiacre... j'arrive... et il est en bas qui nous attend... »

.....

Nous renonçons à peindre le ravissement des deux amants lorsqu'ils sortirent de la Force, la soirée qu'ils passèrent dans la petite chambre de Rigolette que Germain quitta à onze heures pour gagner un modeste logement garni.

.....

Résumons en peu de mots les idées pratiques ou théoriques que nous avons tâché de mettre en relief dans cet épisode de la *vie de prison*.

Nous nous estimerions très-heureux d'avoir démontré :

L'insuffisance, l'impuissance et le danger de la reclusion en commun...

Les disproportions qui existent entre l'appréciation et la punition de certains crimes (*le vol domestique, le vol avec effraction*), et celle de certains délits (*les abus de confiance*)...

Et enfin l'impossibilité matérielle où sont les classes pauvres de jouir du bénéfice des lois civiles (1).

.....

(1) Voir l'appendice à la fin du volume.



## CXXXIII. — PUNITION.



**N**ous conduirons de nouveau le lecteur dans l'étude du notaire Jacques Ferrand.

Grâce à la loquacité habituelle des clercs, presque incessamment occupés des bizarreries croissantes de leur patron, nous exposerons ainsi les faits accomplis depuis la disparition de Cécily.

« Cent sous contre dix que, si son dépérissement continue, avant un mois le patron aura crevé comme un mousquet !

— Le fait est que, depuis que la servante, qui avait l'air d'une Alsacienne, a quitté la maison, il n'a plus que la peau sur les os.

— Et quelle peau !

— Ah çà ! il était donc amoureux de l'Alsacienne, alors, puisque c'est depuis son départ qu'il se racornit ainsi ?

— Lui, le patron, amoureux ? quelle farce ! !

— Au contraire, il se remet à revoir des prêtres plus que jamais !

— Sans compter que le curé de la paroisse, un homme bien respectable, il faut être juste, s'en est allé hier (je l'ai entendu), en disant à un autre prêtre qui l'accompagnait : « C'est admirable !... M. Jacques Ferrand est l'idéal de la charité et de la générosité sur la terre... »

— Le curé a dit ça ? de lui-même et sans effort ?

— Quoi ?

— Que le patron était l'idéal de la charité et de la générosité sur la terre ?...

— Oui ! je l'ai entendu...

— Alors je n'y comprends plus rien ; le curé a la réputation, et il la mérite, d'être ce qu'on appelle un vrai bon pasteur...

— Oh ! ça, c'est vrai, et de celui-là il faut parler sérieusement et avec respect ; il est aussi bon et

aussi charitable que le *Petit Manteau-Bleu*... (1), et quand on dit ça d'un homme, il est jugé.

— Et ça n'est pas peu dire.

— Non. Pour le *Petit Manteau-Bleu* comme pour le bon prêtre, les pauvres n'ont qu'un cri... et un brave cri du cœur...



— Alors j'en reviens à mon idée ; quand le curé affirme quelque chose, faut le croire, vu qu'il est incapable de mentir ; et pourtant croire d'après lui que le patron est charitable et généreux... ça me gêne dans les *entournures* de ma croyance.

— Oh ! que c'est joli, Chalamel ! oh ! que c'est joli !...

— Sérieusement, j'aime autant croire à cela qu'à un miracle... Ce n'est pas plus difficile.

— M. Ferrand généreux !... lui... qui tondrait sur un œuf !

(1) Qu'on me permette de mentionner ici avec une vénération profonde le nom de ce grand homme de bien, *M. Champion*, que nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement, mais dont tous les pauvres de Paris parlent avec autant de respect que de reconnaissance.

— Pourtant, messieurs, les quarante sous de notre déjeuner ?

— Belle preuve ! c'est comme lorsqu'on a par hasard un bouton sur le nez... c'est un accident.

— Oui, mais d'un autre côté, le maître clerc m'a dit que depuis trois jours le patron a réalisé une énorme somme en bons du Trésor, et que...

— Eh bien ?

— Parle donc...

— C'est que c'est un secret.

— Raison de plus... Ce secret ?

— Votre parole d'honneur que vous n'en direz rien ?

— Sur la tête de nos enfants, nous la donnons.

— Que ma tante Messidor fasse des folies de son corps si je bavarde !...

— Et puis, messieurs, rapportons-nous-en à ce que disait majestueusement le grand roi Louis XIV au doge de Venise, devant sa cour assemblée :

Lorsqu'un secret est possédé par un clerc,  
Ce secret, il doit le dire, c'est clair !

— Allons... bon, voilà Chalamel avec ses proverbes !

— Je demande la tête de Chalamel...

— Les proverbes sont la sagesse des nations, c'est à ce titre que j'exige ton secret.

— Voyons, pas de bêtises... je vous dis que le maître clerc m'a fait promettre de ne dire à personne...

— Oui, mais il ne t'a pas défendu de le dire à tout le monde ?

— Enfin ça ne sortira pas d'ici ! Va donc !...

— Il meurt d'envie de nous le dire, son secret.

— Eh bien ! le patron vend sa charge ; à l'heure qu'il est, c'est peut-être fait !...

— Ah bah !

— Voilà une drôle de nouvelle !...

— C'est renversant !

— Éblouissant !

— Voyons, sans charge, qui se charge de la charge dont il se décharge ?

— Dieu ! que ce Chalamel est insupportable avec ses rébus !

— Est-ce que je sais à qui il la vend ?

— S'il la vend, c'est qu'il veut peut-être se lancer, donner des fêtes... des routes, comme dit le beau monde.

— Après tout, il a de quoi.

— Et pas la queue d'une famille.

— Je crois bien qu'il a de quoi ! Le maître clerc parle de plus d'un million y compris la valeur de la charge.

— Plus d'un million, c'est caressant.

— On dit qu'il a joué à la bourse en catimini,

avec le commandant Robert, et qu'il a gagné beaucoup d'argent.

— Sans compter qu'il vivait comme un ladre.

— Oui, mais ces ladicrons-là, une fois qu'ils se mettent à dépenser, deviennent plus prodigues que les autres.

— Aussi je suis comme Chalamel, je croirais assez que maintenant le patron veut se la passer douce.

— Et il aurait joliment tort de ne pas s'abîmer de volupté et de ne pas se plonger dans les délices de Golconde... s'il en a le moyen... car, comme dit le vapoureux Ossian dans la grotte de Fingal :

Tout notaire qui bambochera,  
S'il a du quibus raison aura.

— Je demande la tête de Chalamel !

— C'est absurde !

— Avec ça que le patron a joliment l'air de penser à s'amuser...

— Il a une figure à porter le diable en terre !...

— Et puis monsieur le curé qui vante sa charité !

— Eh bien ! charité bien ordonnée commence par soi-même... Tu ne connais donc seulement pas tes commandements de Dieu, sauvage?... Si le patron se demande lui-même l'aumône des plus grands plaisirs... il est de son devoir de se les accorder... ou il se regarderait comme bien peu...

— Moi, ce qui m'étonne, c'est cet ami intime qui lui est comme tombé des nues, et qui ne le quitte pas plus que son ombre...

— Sans compter qu'il a une mauvaise figure...

— Il est roux comme une carotte...

— Je serais assez porté à induire que cet intrus est le fruit d'un faux pas qu'aurait fait M. Ferrand à son aurore ; car... comme le disait l'aigle de Meaux à propos de la prise de voile de la tendre LaVallière :

Qu'on aime jeune homme ou vieux bibard,  
Souvent la fin est un moutard.

— Je demande la tête de Chalamel !

— C'est vrai... avec lui il est impossible de causer raison un moment.

— Quelle bêtise ! Dire que cet inconnu est le fils du patron... il est plus âgé que lui, on le voit bien.

— Eh bien ! à la grande rigueur, qu'est-ce que ça ferait ?

— Comment ? qu'est-ce que ça ferait : que le fils soit plus âgé que le père ?

— Messieurs ! j'ai dit à la grande... à la grandissime rigueur...

— Et comment expliques-tu ça ?

— C'est tout simple ; dans ce cas-là, l'intrus au-

rait fait le faux pas, et serait le père de M. Ferrand au lieu d'être son fils.

— Je demande la tête de Chalamel !

— Ne l'écoutez donc pas ; vous savez qu'une fois qu'il est en train de dire des bêtises, il en a pour une heure...

— Ce qui est certain, c'est que cet intrus a une mauvaise figure, et ne quitte pas M<sup>e</sup> Ferrand d'un moment.

— Il est toujours avec lui dans son cabinet, ils mangent ensemble, ils ne peuvent faire un pas l'un sans l'autre.

— Moi, il me semble que je l'ai déjà vu ici l'intrus ?

— Moi pas...

— Dites donc, messieurs, est-ce que vous n'avez pas aussi remarqué que depuis quelques jours, il vient régulièrement presque toutes les deux heures un homme à grandes moustaches blondes, tournure militaire, faire demander l'intrus... par le portier?... L'intrus descend, cause une minute avec l'homme à moustaches, après quoi celui-là fait demi-tour comme un automate, pour revenir deux heures après !

— C'est vrai, je l'ai remarqué... Il m'a semblé aussi rencontrer dans la rue, en m'en allant, des hommes qui avaient l'air de surveiller la maison...

— Sérieusement, il se passe ici quelque chose d'extraordinaire ?

— Qui vivra verra.

— A ce sujet, le maître clerc en sait peut-être plus que nous ? Mais il fait le diplomate...

— Tiens, au fait, où est-il donc ? Depuis tantôt...

— Il est chez cette comtesse qui a été assassinée ; il paraît qu'elle est maintenant hors d'affaire.

— La comtesse Mac-Grégor ?

— Oui ; ce matin elle avait fait demander le patron dare-dare, mais il lui a envoyé le maître clerc à sa place.

— C'est peut-être pour un testament ?

— Non, puisqu'elle va mieux.

— En a-t-il de la besogne, le maître clerc, en a-t-il, maintenant qu'il remplace Germain comme caissier !

— A propos de Germain ; en voilà encore une drôle de chose !

— Laquelle ?

— Le patron, pour le faire remettre en liberté, a déclaré que c'était lui, M. Ferrand, qui avait fait erreur de compte et qu'il avait retrouvé l'argent qu'il réclamait de Germain.

— Moi, je ne trouve pas cela drôle, mais juste ; vous vous le rappelez, je disais toujours : Germain est incapable de voler.

— C'est néanmoins très-ennuyeux pour lui d'avoir été arrêté et emprisonné comme voleur.

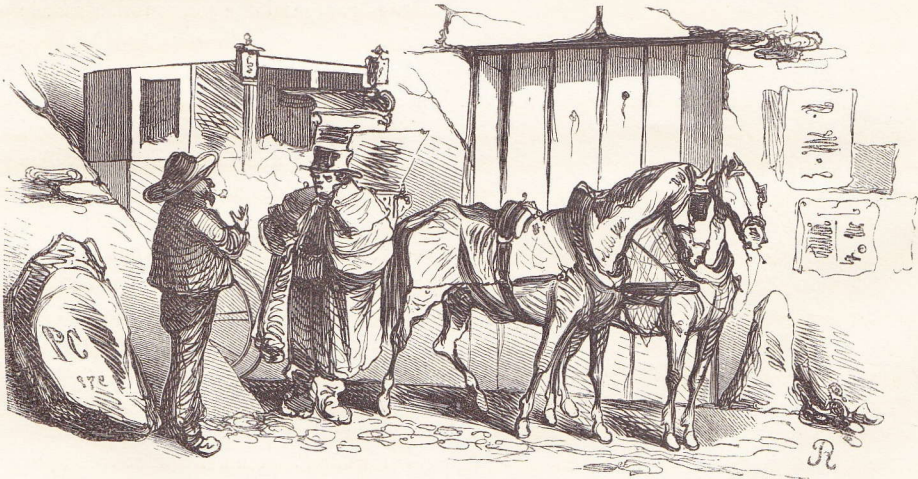
— Moi, à sa place, je demanderais des dommages et intérêts à M. Ferrand.

— Au fait, il aurait dû au moins le reprendre pour caissier, afin de prouver que Germain n'était pas coupable...

— Oui, mais Germain n'aurait peut-être pas voulu.

— Est-il toujours à cette campagne où il est allé en sortant de prison, et d'où il nous a écrit pour nous annoncer le désistement de M. Ferrand ?

— Probablement, car hier je suis allé à l'adresse qu'il nous avait donnée ; on m'a dit qu'il était encore en campagne et qu'on pouvait lui écrire à Bouqueval, par Écouen, chez madame George, fermière.



— Ah ! messieurs, une voiture ! dit Chalamel en se penchant vers la fenêtre. Dame ! ce n'est pas

un fringant équipage comme celui de ce fameux vicomte. Vous rappelez-vous ce flambant Saint-Rémy

avec son chasseur chamarré d'argent et son gros cocher à perruque blanche. Cette fois, c'est tout bonnement un *sapin*, une citadine.

— Et qui en descend ?

— Attendez donc !... Ah ! une robe noire.

— Une femme !! une femme... oh ! voyons voir...

— Dieu ! que ce saute-ruisseau est indéemment charnel pour son âge ! il ne pense qu'aux femmes, il faudra finir par l'enchaîner ou il enlèvera des Sabines en pleine rue ; car, comme dit le cygne de Cambrai dans son *Traité d'Éducation* pour le Dauphin :

Défilez-vous du saute-ruisseau  
Au beau sexe qui donne l'assaut.

— Je demande la tête de Chalamel !...

— Dame !... M. Chalamel, vous dites... une robe noire... moi, je croyais...

— C'est monsieur le curé, imbécile !... Que ça te serve d'exemple.

— Le curé de la paroisse ? le bon pasteur ?

— Lui-même, messieurs.

— Voilà un digne homme !

— Ça n'est pas un jésuite celui-là...

— Je le crois bien, et si tous les prêtres lui ressemblaient... il n'y aurait que des gens dévots.

— Silence ! on tourne le bouton de la porte.

— A vous !... à vous !... c'est lui ! »

Et tous les clercs, se courbant sur leurs pupitres, se mirent à griffonner avec une ardeur apparente, faisant bruyamment crier leurs plumes sur le papier.



La pâle figure de ce prêtre était à la fois douce et grave, intelligente et vénérable ; son regard rempli de mansuétude et de sérénité.

Une petite calotte noire cachait sa tonsure ; ses cheveux gris, assez longs, flottaient sur le collet de sa redingote marron.

Hâtons-nous d'ajouter que, grâce à une confiance des plus candides, cet excellent prêtre avait toujours été et était encore dupe de l'habile et profonde hypocrisie de Jacques Ferrand.

« Votre digne patron... est-il dans son cabinet, mes enfants ? demanda le curé.

— Oui, monsieur l'abbé, » dit Chalamel en se levant respectueusement. Et il ouvrit au prêtre la porte d'une chambre voisine de l'étude.

Entendant parler avec une certaine véhémence dans le cabinet de Jacques Ferrand, l'abbé, ne voulant pas écouter malgré lui, marcha rapidement vers la porte et y frappa.

« Entrez ! » dit une voix avec un accent italien assez prononcé.

Le prêtre se trouva en face de Polidori et de Jacques Ferrand.

Les clercs du notaire ne semblaient pas s'être trompés en assignant un terme prochain à la mort de leur patron.

Depuis la fuite de Cécily, le notaire était devenu presque méconnaissable.

Quoique son visage fût d'une maigreur effrayante, d'une lividité cadavéreuse, une rougeur fébrile colorait ses pommettes saillantes ; un tremblement nerveux, interrompu çà et là par quelques soubresauts convulsifs, l'agitait presque continuellement ; ses mains décharnées étaient sèches et brûlantes ; ses larges lunettes vertes cachaient ses yeux, injectés de sang, qui brillaient du sombre feu d'une fièvre dévorante ; en un mot, ce masque sinistre trahissait les ravages d'une consommation sourde et incessante.

La physionomie de Polidori contrastait avec celle du notaire ; rien de plus amèrement, de plus froidement ironique que l'expression des traits de cet autre scélérat ; une forêt de cheveux d'un roux ardent, mélangés de quelques mèches argentées, couronnaient son front blême et ridé ; ses yeux pénétrants, transparents et verts comme l'aigue-marine, étaient très-rapprochés de son nez crochu ; sa bouche, aux lèvres minces, rentrées, exprimait le sarcasme et la méchanceté. Polidori, complètement vêtu de noir, était assis auprès du bureau de Jacques Ferrand.

A la vue du prêtre, tous se levèrent.

« Eh bien ? comment allez-vous, mon digne M. Ferrand ? dit l'abbé avec sollicitude ; vous trouvez-vous un peu mieux ?

— Je suis toujours dans le même état, monsieur

l'abbé; la fièvre ne me quitte pas, répondit le notaire; les insomnies me tuent... Que la volonté de Dieu soit faite!

— Voyez, monsieur l'abbé, ajouta Polidori avec

componction, quelle pieuse résignation! Mon pauvre ami est toujours le même; il ne trouve quelque adoucissement à ses maux que dans le bien qu'il fait...



— Je ne mérite pas ces louanges, veuillez m'en dispenser, dit sèchement le notaire en dissimulant à peine un ressentiment de colère et de haine contraintes. Au Seigneur seul appartient l'appréciation du bien et du mal; je ne suis qu'un misérable pécheur...

— Nous sommes tous pécheurs, reprit doucement l'abbé; mais nous n'avons pas tous la charité qui vous distingue, mon respectable ami. Bien rares ceux qui, comme vous, se détachent assez des biens terrestres pour songer à les employer de leur vivant d'une façon si chrétienne... Persistez-vous toujours à vous défaire de votre charge, afin de vous livrer plus entièrement aux pratiques de la religion?

— Depuis avant-hier, ma charge est vendue, monsieur l'abbé; quelques concessions m'ont permis d'en réaliser, chose bien rare! le prix comptant; cette somme, ajoutée à d'autres, me servira à fonder l'institution dont je vous ai parlé, et dont j'ai définitivement arrêté le plan que je vais vous soumettre...

— Ah! mon digne ami! dit l'abbé avec une profonde et sainte admiration: faire tant de bien... si simplement... et, je puis le dire, si naturellement!... Je vous le répète, les gens comme vous sont rares, il n'y a pas assez de bénédictions pour eux.

— C'est que bien peu de personnes réunissent, comme Jacques, la richesse à la piété, l'intelligence

à la charité, » dit Polidori, avec un sourire ironique qui échappa au bon abbé.

A ce nouvel et sarcastique éloge, la main du notaire se crispa involontairement; il lança, sous ses lunettes, un regard de rage infernale à Polidori.

« Vous voyez, monsieur l'abbé, se hâta de dire l'amî intime de Jacques Ferrand; toujours ces soubresauts nerveux, et il ne veut rien faire... Il me désole... il est son propre bourreau... Oui, j'aurai le courage de le dire devant monsieur l'abbé, tu es ton propre bourreau, mon pauvre ami!... »

A ces mots de Polidori, le notaire tressaillit encore convulsivement, mais il se calma.

Un homme moins naïf que l'abbé eût remarqué, pendant cet entretien, et surtout pendant celui qui va suivre, l'accent contraint et courroucé de Jacques Ferrand; car il est inutile de dire qu'une volonté supérieure à la sienne, que la volonté de Rodolphe, en un mot, imposait à cet homme des paroles et des actes diamétralement opposés à son véritable caractère.

Aussi, quelquefois poussé à bout, le notaire paraissait hésiter à obéir à cette toute-puissante et invisible autorité; mais un regard de Polidori mettait un terme à cette indécision; alors concentrant avec un soupir de fureur les plus violents ressentiments, Jacques Ferrand subissait le joug qu'il ne pouvait briser.

« Hélas ! monsieur l'abbé, reprit Polidori qui semblait prendre à tâche de torturer son complice, comme on dit vulgairement, à coups d'épingle, mon pauvre ami néglige trop sa santé... Dites-lui donc, avec moi, qu'il se soigne, sinon pour lui, pour ses amis, du moins pour les malheureux dont il est l'espoir et le soutien... »

— Assez !... assez !... murmura le notaire d'une voix sourde.

— Non, ce n'est pas assez, dit le prêtre avec émotion, on ne saurait trop vous répéter que vous ne vous appartenez pas, et qu'il est mal de négliger ainsi votre santé. Depuis dix ans que je vous connais, je ne vous ai jamais vu malade ; mais depuis un mois environ vous n'êtes plus reconnaissable. Je suis d'autant plus frappé de l'altération de vos traits, que j'étais resté quelque temps sans vous voir. Aussi, lors de notre première entrevue, je n'ai pu vous cacher ma surprise ; mais le changement que je remarque en vous depuis plusieurs jours est bien plus grave : vous dépérissez à vue d'œil, vous nous inquiétez sérieusement... Je vous en conjure, mon digne ami, songez à votre santé...

— Je vous suis on ne peut plus reconnaissant de votre intérêt, monsieur l'abbé ; mais je vous assure que ma position n'est pas aussi alarmante que vous le croyez.

— Puisque tu t'opiniâtres ainsi, reprit Polidori, je vais tout dire à M. l'abbé, moi : il t'aime, il t'estime, il t'honore beaucoup ; que sera-ce donc lorsqu'il saura la véritable cause de ton dépérissement ?

— Qu'est-ce encore ? dit l'abbé.

— Monsieur l'abbé, dit le notaire avec impatience, je vous ai prié de vouloir bien venir me visiter pour vous communiquer des projets d'une haute importance, et non pour m'entendre ridiculement louer par *mon ami*.

— Tu sais, Jacques, que de moi il faut te résigner à tout entendre, » dit Polidori en regardant fixement le notaire.

Celui-ci baissa les yeux et se tut.

Polidori continua :

« Vous avez peut-être remarqué, monsieur l'abbé, que les premiers symptômes de la maladie nerveuse de Jacques ont eu lieu peu de temps après l'abominable scandale que Louise Morel a causé dans cette maison ? »

Le notaire frissonna.

« Vous savez donc le crime de cette malheureuse fille, monsieur ? demanda le prêtre étonné. Je ne

vous croyais arrivé à Paris que depuis peu de jours ? »

— Sans doute, monsieur l'abbé ; mais Jacques m'a tout raconté, comme à son ami, comme à son médecin ; car il attribue presque à l'indignation que lui a fait éprouver le crime de Louise l'ébranlement nerveux dont il se ressent aujourd'hui... Ce n'est rien encore : mon pauvre ami devait, hélas ! endurer de nouveaux coups, qui ont, vous le voyez, altéré sa santé... Une vieille servante, qui depuis bien des années lui était attachée par les liens de la reconnaissance...

— Madame Séraphin ? dit le curé en interrompant Polidori ; j'ai su la mort de cette infortunée, noyée par une malheureuse imprudence, et je comprends le chagrin de M. Ferrand : on n'oublie pas ainsi dix ans de loyaux services... De tels regrets honorent autant le maître que le serviteur...

— Monsieur l'abbé, dit le notaire, je vous en supplie, ne parlez pas de mes vertus... Vous me rendez confus... cela m'est pénible.

— Et qui en parlera donc ? Sera-ce toi ? reprit affectueusement Polidori. Mais vous allez avoir à le louer bien davantage, monsieur l'abbé : vous ignorez peut-être quelle est la servante qui a remplacé, chez Jacques, Louise Morel et madame Séraphin ? Vous ignorez enfin ce qu'il a fait pour cette pauvre Cécily... car cette nouvelle servante s'appelait Cécily, monsieur l'abbé. »

Le notaire, malgré lui, fit un bond sur son siège ; ses yeux flamboyèrent sous ses lunettes, une rougeur brûlante empourpra ses traits livides.

« Tais-toi... tais-toi !... s'écria-t-il en se levant à demi. Pas un mot de plus, je te le défends !... »

— Allons, allons, calmez-vous, dit l'abbé en souriant avec mansuétude, quelque généreuse action à révéler encore ?... Quant à moi, j'approuve fort l'indiscrétion de votre ami... Je ne connaissais pas, en effet, cette servante, car c'est justement peu de jours après son entrée chez notre digne M. Ferrand, qu'accablé d'occupations, il a été obligé, à mon grand regret, d'interrompre momentanément nos relations.

— C'était pour vous cacher la nouvelle bonne œuvre qu'il méditait, monsieur l'abbé ; aussi, quoique sa modestie se révolte, il faudra bien qu'il m'entende, et vous allez tout savoir, » reprit Polidori en souriant.

Jacques Ferrand se tut, s'accouda sur son bureau et cacha son front dans ses mains.





LES  
**MYSTÈRES**

DE PARIS  
PAR EUGÈNE SUE

---

Illustré de 500 dessins originaux de MM. Richard, Hendrickx, Huart, etc.

---

PARIS.  
LIBRAIRIE DE COQUILLION

RUE RICHELIEU.

—  
1844

